

ADDENDA : 3211-15-021 Avis de projet / Implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix Inc.**2.3 Description sommaire du projet et des variantes de réalisation**

Les variantes suivantes ont été identifiées pour la réalisation du projet de ferme aquacole :

1. Emplacement de la prise d'eau et du rejet dans la rivière des Outaouais

- Les ouvrages sous-marins de prise d'eau et de rejet ainsi que les conduites souterraines d'amenée et de refoulement ont été positionnés au meilleur des connaissances acquises du site jusqu'à maintenant. Une optimisation sera effectuée grâce aux études complémentaires : bathymétrie, études géotechniques et relevé de la présence de mulettes. Samonix Inc. a comme priorité de protéger l'environnement et d'avoir un impact minimal sur la faune et la flore aquatiques, tant lors des études, lors des travaux d'aménagement et de construction et pendant l'exploitation de la ferme aquacole.

2. Bâtiments

- Le positionnement des bâtiments auxiliaires du traitement de l'eau brute et du traitement des effluents ainsi que les installations du traitement des eaux usées domestiques décentralisé, tel que présenté à l'Annexe II, pourrait être revu. Les bâtiments auxiliaires pourraient être joints au bâtiment principal de la ferme aquacole ou repositionnés sur le terrain.

3. Traitement des effluents

- La chaîne de traitement des eaux usées aquacoles sera conçue en fonction de la caractérisation des eaux à traiter et des équipements recommandés par les fournisseurs locaux. La conception assurera le respect des objectifs environnementaux de rejet (OER) établis par le MELCCFP.

4. Optimisation énergétique

- La récupération de chaleur sera optimisée, que ce soit par l'utilisation d'échangeurs de chaleur pour contrôler la température de l'eau brute et de l'eau traitée, par l'utilisation de l'aérothermie pour le chauffage, par l'installation de murs solaires ou par d'autres alternatives.